

L'entreprise, la « boîte noire » de la théorie économique



Résumé :

- La théorisation du fonctionnement de l'entreprise se scinde en deux époques : la théorie sociale avec l'école néoclassique et les opposants du début du 20^e siècle, puis la tentative de synthèse et le renouveau de la théorisation après les années 1970.
- Il est paradoxal qu'avant le renouveau, la théorie ne soit pas toujours parvenue à définir clairement les frontières de l'entreprise et ses objectifs malgré sa place majeure dans le capitalisme.
- De même, la théorie a longtemps cherché si l'objet d'étude devait être l'entreprise ou l'entrepreneur. Finalement pléthore de théories permettent aujourd'hui d'analyser l'entreprise comme un tout, avec des structures très mouvantes.
- En réponse à ces manques théoriques, s'est développée depuis bientôt 50 ans une théorie plus moderne qui permet en partie de combler les difficultés posées par l'entreprise. C'est alors l'avènement des domaines tels : la théorie des firmes, la théorie des organisations et la finance d'entreprise.

Mots-clés : théorie de la firme, fonction de l'entrepreneur, boîte noire, théorie néoclassique, révolution managériale, théorie behavioriste, capitalisme industriel et financier, entrepreneuriat, innovation, théorie des contrats, théorie de l'agence, théorie des organisations.

Les années récentes font l'objet de très nombreuses publications concernant la théorie de la firme. L'obtention du « Prix Nobel d'économie » par Olivier Williamson, en 2009 pour son analyse sur les frontières de la firme en termes de gouvernance en est d'ailleurs une consécration. La réflexion épistémologique, théorique et pratique autour de l'entreprise apparaît donc comme centrale, mais pour cela il a fallu attendre quasiment une centaine d'années d'analyse. Ainsi, avant les décennies 1960'/1970' l'entreprise n'est reléguée qu'au second rang dans l'analyse économique des institutions de politique économique. En effet, alors même que « *L'entreprise est le microcosme capitaliste, l'institution cardinale du capitalisme* » (Le Capitalisme, 1992) selon François Perroux¹, elle n'est jusqu'à la théorie financière moderne qu'une institution incomplètement analysée dans la pensée économique. La faiblesse d'étude historique pour l'entreprise engendre un paradoxe nécessairement surprenant alors même qu'elle est l'institution centrale du capitalisme industrialo-financier d'hier comme d'aujourd'hui.

Théoriser la nature de l'entreprise et ses activités en interne comme en externe semble donc essentiel pour comprendre un acteur au cœur de la vie économique, qui plus est dans un contexte de mondialisation exacerbée. Pourtant délimiter les frontières de l'entreprises, ses objectifs, déterminer si elle est un objet ou un instrument d'étude ne paraît pas si clair. Il est communément admis que l'entreprise désigne une entité institutionnelle dont l'activité est pécuniaire à travers une production marchande, c'est donc une organisation en interaction dynamique avec son environnement, en tant que centre de décision.

La fin des Trente Glorieuses amorce une optique de raisonnement économique différente dans la société globale, avec d'autres axes de priorités. Cela s'accompagne du développement de nouvelles théories y compris pour la firme. Nous nous proposons ici d'effectuer un panorama permettant de souligner l'importance des développements théoriques du début du 20^e siècle, souvent peu ou mal connus mais essentiels pour la constitution de l'entreprise comme entité économique au cœur de la politique économique. Puis nous dressons un rapide panorama des évolutions théoriques concernant l'entreprise post-1970' et de leurs implications sur la vision de l'entreprise. Nous livrons ici un article quelque peu théorique mais qui pose les jalons de l'analyse moderne de l'entreprise.

I. La firme dans la théorie économique jusqu'aux années 1970

a. L'entreprise vue par l'école néoclassique

La fonction d'une entreprise pour la théorie néoclassique est un objectif simple : maximiser son profit en situation concurrentielle, avec à sa tête un entrepreneur individuel. A partir de ce postulat de base et d'hypothèses réductrices (rationalité, pas de progrès technique ...) la microéconomie construit son analyse. Pour autant la réalité ne se limite pas à cela mais la théorie ne va pas beaucoup plus loin jusqu'à ce que des hétérodoxes s'opposent à la vision néoclassique au début du 20^e siècle. Ainsi, les recherches sur les différents modes de fonctionnement de l'entreprise

¹ François Perroux est un professeur et économiste du 20^e siècle, très critique de la pensée néoclassique, qui a théorisé, défini et popularisé des notions aussi importantes que la croissance, le développement, la solidarité, et l'action publique dans un contexte de « capitalisme débridé ». Il s'intéresse particulièrement à l'industrialisation, les bouleversements liés aux entreprises dans les rapports de domination et les différentes phases de transition dans la croissance.

apparaissent dans la littérature américaine de la fin du 19^e siècle. Auparavant il ne s'agit que d'une vision externe de l'entreprise par les classiques comme un acteur avec un pouvoir relativement peu important et pour seule fonction portant intérêt, la fonction productive².

Il s'agit en réalité plus d'une théorie de marché que d'une théorie de la firme. La fonction d'entrepreneur apparaît avec Jean-Baptiste Say (1814, 1819), mais on ne parle que de « *firme point* » ou de « *firme automate* ». Le souci du réalisme amène à une reformulation des diverses hypothèses précédemment utilisées (fin de l'information parfaite, de la concurrence pure et parfaite (CPP), de l'objectif unique de maximisation ...). Cette orthodoxie doit cependant attendre les écrits de Ronald Coase de la fin des années 1930' avec ses travaux sur la nature de la firme (qui permet une alternative au marché pour la coordination et fait preuve d'un vrai pouvoir d'autorité et de hiérarchisation), pour mettre au jour une analyse en termes de centre de décision, de création, d'innovation concernant l'entreprise. A partir de la remise en cause de postulats de l'analyse néoclassique l'entreprise apparaît comme autre chose qu'un simple agent individuel sans préoccupations pour les logiques internes. C'est pourquoi la firme est longtemps restée « une boîte noire » en tant que thématique inexploitée ; amalgamant entreprise et entrepreneur. D'autant que les juristes américains considèrent que personne ne possède réellement l'entreprise. Or on le sait, les gros pontes industriels américains jalonnent l'histoire économique (Rockefeller, Carnegie, Vanderbilt ...) et sont le nexus central de l'économie libérale qui se développe au tournant du siècle ; faisant muter rapidement les structures productives de marché. Nous reviendrons dans un second temps sur l'intérêt des écrits de Coase, qui n'arrivent réellement sur le devant de la scène qu'au début des années 1960.

b. Les années 1930 ou la révolution managériale

A partir des années 1930 les changements de structures de marché et les mouvements de concentration du tournant du siècle sont si forts qu'apparaît une nouvelle littérature, hétérodoxe. Parmi eux, Berle et Means vont publier en 1932 un ouvrage *The Modern Corporation and Private Property* et vont changer la vision des parties prenantes de l'entreprise. En réalité l'approche analytique de l'entreprise du début du siècle trouve son fondement dans l'observation réelle du mode de fonctionnement des entreprises. On parle alors de *Révolution managériale* donnant lieu à la fameuse théorie managériale. Se développent des sociétés par actions de grande envergure, impliquant une dispersion, un éclatement de la propriété auprès de nombreux petits actionnaires, et la séparation des fonctions de management et de propriété. C'est la première approche moderne de la firme en marge de la théorie standard ; et ils vont avoir une influence très importante.

L'idée principale de séparation des pouvoirs implique que désormais les modalités décisionnelles ne sont plus dans les mains des actionnaires mais d'une nouvelle catégorie dirigeante : « les managers ». Emergent alors de nouvelles notions induites de la gouvernance d'entreprise qui réapparaissent en force depuis la fin des années 1980. Berle et Means livrent la première théorie de l'entreprise qui se penche sur le comportement de groupes d'intérêts divergents au sein de l'entreprise (actionnaires, managers, institutions de crédits, travailleurs). La question est posée de savoir qui contrôle la firme et qui donne un cadre institutionnel à l'entreprise, puisque son environnement impacte fortement sa structuration (marchés financiers, type de marché, type de

² La théorie du processus productif se limite aux mécanismes d'allocation des ressources et de détermination des prix.

sociétés ...). Il y a alors opposition entre les managers et les propriétaires de l'entreprise. Les premiers ont un objectif pratique de croissance de l'entreprise et de rendements reflétant un certain prestige industriel alors que les seconds ne sont que des actionnaires à visée pécuniaire. Les années 1940' voient également apparaître l'approche directoriale de Burnham (1940) qui, en utilisant aussi les travaux de Berle et Means, donnera lieu au moment des efforts de synthétisation théorique des années 1970' à l'approche behavioriste.

Dans la même lignée, Schumpeter dans son ouvrage de 1942 acte la disparition du concept d'entrepreneur - à l'image de l'industrie - innovant et engagé qu'il décrivait dans ses travaux précédents. Scitovsky (1943) est le premier à faire reposer la maximisation du profit sur une psychologie particulière de la part de l'entrepreneur. Il existe tout un courant d'étude dans la décennie 1940 qui cherche à intégrer l'entrepreneur notamment dans le cadre de la création par AH Cole en 1948 du *Research Center in Entrepreneurial History*. Cependant ces années de réflexion et de travaux permettent d'élargir les définitions d'entreprise et d'entrepreneur.

II. Les écoles de pensées modernes se penchent sur la théorisation de l'entité firme et la renouvellent

Il faut attendre 40 ans pour qu'une première synthèse du fonctionnement réel de l'entreprise apparaisse, des suites des révolutions des modalités de financement des années 1960 qui donnent également naissance à de nouveaux outils d'analyse. L'entreprise est donc restée un objet marginal d'études jusqu'aux années 1960. Les thèses hétérodoxes jusque-là n'ont pas réellement eu de champ d'application donc n'ont pas débouché sur un réel paradigme. Mais à l'occasion de ce tournant idéologique, apparaissent pléthores de nouvelles théories à portée plus générale concurrençant la théorie standard.

C'est une véritable révolution scientifique dans l'analyse de l'entreprise. La marchandise n'est plus centrale dans l'activité de l'entreprise, c'est le contrat qui devient le mode de coordination du fonctionnement de l'échange marchand articulant marché et entreprise. Le travail est désormais vu comme un objet d'étude à part entière dans l'entreprise : c'est un contrat entre employeur et employé (Favereau 1996). On s'oriente alors vers le côté organisationnel de la théorie avec l'intérêt pour les règles contractuelles et de « marchés internes ». S'enclenche une réflexion sur les compétences de la firme ; alors même que la théorie des organisations en fait déjà son objet depuis le début du 20^e siècle³.

Schématiquement trois courants, qui s'opposent et se complètent, sont à distinguer.

3 Taylor, Fayol, Weber, March, Simon, Nelson et Winter ...

a. La nouvelle école orthodoxe

Tout d'abord la théorie des droits de propriété qui émerge durant la décennie 1960 avec Alchian et Demsetz (1972). Ils reprennent notamment l'idée du théorème de Coase⁴ laissé pourtant de côté au début du siècle, en s'intéressant à l'entreprise comme une forme d'organisation la plus efficace face aux impositions techniques, du travail, des coûts divers. Elle permet la bonne spécialisation et la bonne incitation. Se pose alors la question de l'autorité dans la firme à partir de la question de la propriété et du besoin d'établir un marché de ces droits. En complément, l'analyse historique d'Alfred Chandler⁵ s'aligne sur la vision de Coase d'une firme institution, d'une organisation complexe coordonnant administrativement et hiérarchiquement l'ensemble des relations dans laquelle elle est insérée. La firme apparaît pour lui comme la solution institutionnelle pour des problèmes ciblés. Elle a appris dans la pratique (depuis le milieu du 19^e siècle) à coordonner de multiples flux et a dû inventer des modes de gestion spécifiques. Pour autant l'histoire économique nous montre (avec les travaux de Patrick Verley entre autres) que les firmes ont toujours tentées d'infléchir les lois du marché et de constituer des réseaux dans une visée qui n'est pas toujours conforme au bien-être collectif et au bon fonctionnement des structures et du marché.

Ensuite nous avons la théorie de l'agence qui vient compléter la théorie précédente. Elle s'inspire de la représentation de l'entreprise de Berle et Means mais aussi d'Arrow, d'Akerlof (1970) et son « *market for lemons* »⁶ avec les questions d'asymétries d'informations qui lui sont chères donnant lieu à la nouvelle orthodoxie selon Coriat⁷ et Weinstein⁸ (1995). Il faut attendre les travaux de Jensen et Meckling (1976) pour définir la relation d'agence entre le principal et l'agent dans l'exécution d'une tâche avec la délégation comme argument central. On prend alors conscience des problèmes de ces contrats, de leurs coûts. C'est l'émergence de théories telles les contrats implicites, le salaire d'efficacité, le modèle *insider-outsider* etc. On soulève alors toutes les incomplétudes du modèle néoclassique standard. Cette théorie renvoie aux comportements divergents de deux

4 Le théorème de Coase est issu de l'article de 1960 « *The Problem of Social Cost* ». Il renvoie aux défaillances de l'Etat dans sa gestion des défaillances de marché. Les droits de propriété sont centraux tout comme les coûts de transaction pour l'allocation optimale des ressources dans l'économie. Pour gérer les externalités, l'Etat doit intervenir pour corriger grâce à l'outil fiscal.

5 Il s'inspire aussi de la théorie de Douglas North de 1961 sur la révolution des technologies de transport et de communication pour étayer ses arguments concernant le caractère innovant des firmes dans leur mode d'organisation, de coordination et de contrôle.

6 Pour expliquer la tendance à la concentration de l'offre et l'impact sur la qualité des biens Akerlof propose ce petit exemple sur le marché des automobiles d'occasion pour prouver qu'on observe globalement une baisse de la qualité des biens avec la réduction du marché. En effet, puisque les acheteurs regardent la statistique globale du marché, les vendeurs ont intérêt à y vendre des biens de mauvaise qualité, les bénéfices de bonne qualité de leur produit étant in fine partagés entre l'ensemble des vendeurs.

7 Economiste Atterré, il propose une vision nouvelle de l'économie industrielle et d'entreprise. Il a aussi travaillé sur le retour des communs et l'économie internationale.

8 Professeur à l'université Paris 13 ses domaines de recherche portent sur l'économie de l'innovation, l'économie de la firme et des organisations (formes, relations inter-firmes et transformations historiques de la grande entreprise), construction sociale des marchés et analyse économique de la propriété.

groupes d'agents au sein de l'entreprise, de part des asymétries d'informations. Le principal et l'agent détiennent des contrats, des informations, des intérêts divergents. Or cela peut faire subir des coûts à l'organisation qui doit s'atteler à limiter ces écarts entre principal et agents. L'efficacité des sociétés par actions a donc pour base la primauté de l'actionnaire pour gérer l'entreprise. La position de ces nouveaux modèles reste cependant très libérale, à l'opposé de Coase. En effet, ils voient l'entreprise comme un lieu sans relation d'autorité avec des contrats libres et pas d'opposition avec le marché car la firme est un marché interne, privé. Le contrat de travail n'est alors considéré que comme un simple contrat commercial sans spécificité. De la même façon, l'approche behavioriste naît sous la plume de Cyert et March en 1963 dans laquelle l'entreprise est perçue comme un lieu d'apprentissage, un organe complexe, comme un nœud de coopération mais aussi de conflits avec des intérêts divergents. Réapparaît alors *l'homo oeconomicus* classique pour les deux versants théoriques qui viennent d'être exposés.

b. Le pan hétérodoxe de la nouvelle théorie de la firme

En revanche, la dernière tradition concerne l'économie des coûts de transaction ou nouvelle économie institutionnelle avec Olivier Williamson (1960'). Coase est à nouveau repris puisque l'on souligne ici l'importance et le besoin de ressources préalables à l'échange. Cela donne naissance à l'école directoriale, déjà théorisée par Burnham dans les années 1940. L'entreprise n'est alors qu'un mode de coordination pour permettre de supporter coûts et environnement. Cette tradition donne lieu à des hypothèses de comportements des agents dans des environnements complexes, des contrats incomplets et donc des comportements opportunistes possibles⁹. C'est alors que l'organisation permet de lutter contre ces asymétries donnant lieu à des coûts, notamment quand des investissements mettent en dépendance les individus entre eux. On préfère alors la coordination de l'entreprise à celle du marché ; c'est l'internalisation. La firme est un système de compétences (de capacité collective). Cela est conforme aux nouvelles théories hétérodoxes évolutionnistes. Quoi qu'il en soit, les firmes sont durablement supérieures à toute autre organisation par accumulation des compétences et connaissances. Pour reprendre un économiste que nous n'avons pas cité ici, elle est une technostructure, centrale et dynamisant l'économie (Galbraith¹⁰, 1967).

Ces trois approches contractuelles et opposées sont la vision dominante aujourd'hui et reprennent finalement les travaux pionniers de Coase. On perçoit dans chacune d'elles toute la nécessité d'avoir des cadres institutionnels et une évolution de la dynamique dans la pensée de l'objet « firme » même si aucune théorie n'allie encore les deux. On perçoit bien qu'il est compliqué d'avoir une voie de recherche dans ce sens. La théorisation de l'entreprise reste une « boîte grise » de part la diversité de formes de rationalité, de coordination, de propriétés, de structures ... Le domaine d'étude étant vaste, complexe et évolutif les nouvelles théories lèvent certaines interrogations de la « boîte noire », mais pour autant l'entreprise reste à part dans l'analyse économique et conserve un statut de « boîte grise ». L'effort de synthétisation des années 1970' conserve les conflits dans la

⁹ A partir des coûts de transaction a émergé la théorie des contrats incomplets. Il n'est pas toujours possible d'envisager les issues à venir. Il y a alors des renégociations des contrats lorsqu'un événement imprévu survient. Or, à la différence de la théorie des coûts de transaction qui postule que dans un cas indéterminé l'autorité détient un pouvoir décisionnel, pour la théorie des contrats implicites il s'agit de faire valoir le droit de propriété.

¹⁰ Le nouvel état industriel est un ouvrage central, un des seuls à réellement soulever les questions permettant de répondre à « la boîte noire » qu'est l'entreprise.

définition de la firme. Ces concepts sont très divers et à l'heure de la mondialisation, de la prééminence des firmes et du marché cela apparaît pourtant comme inévitable et problématique alors même que l'histoire de la pensée économique recèle d'écrits se concentrant sur les spécificités de l'entreprise et que tous les grands économistes s'y sont intéressés (Walras, Marx, Schumpeter...). Pourtant au cœur de l'économie industrielle, des théories de marchés, des théories financières aujourd'hui se sont développées des branches de l'économie qui lui sont propres : théorie de l'organisation, théorie de la firme, théorie financière de l'entreprise ... mais ce travail est finalement récent. La boîte noire a été ouverte à partir 1970' permettant de rapprocher théorie et réalité du mode de fonctionnement de l'entreprise. Aujourd'hui on comprend que la pluridisciplinarité est centrale et qu'il faut l'utiliser pour entendre l'entreprise comme un réseau, un nœud de contrats et non plus uniquement un ensemble complexe de techniques et de modes d'organisation. La reconstruction de la firme peut alors paraître à jamais utopique, mais elle reste dans un contexte de mondialisation financière un enjeu stratégique pour l'aiguillage de l'économie.

Conclusion

On le voit, avec les mesures économiques proposées par Emmanuel Macron, l'entreprise est au cœur de tout, de toute la vie économique et sociale de la société contemporaine. Nous mettons en évidence que l'économie industrielle est devenue une branche importante de l'analyse économique. L'entreprise n'est pas un agent lambda, ce n'est pas un ménage et il nécessite des spécifications et une attention particulière dans la théorie et la modélisation économique.

Comme le souligne l'économiste Bernard Guerrien, « *En assimilant l'entreprise à un individu, il la vide évidemment de toute substance. C'est pourquoi certains disent que l'entreprise de la microéconomie est une « boîte noire »* ». De ce fait, l'objet d'étude « firme » s'est beaucoup transformé durant le 20^e siècle. La question de son identité et de son manque d'unité ne sont pas résolus (notamment aujourd'hui dans un contexte de flexibilisation, sous-traitance, franchises ...). Rejaillissent de manière récurrente les préoccupations concernant la vision de la structuration de l'entreprise, des modes d'incitations et de contrôle de l'entreprise et du décalage entre théorie et l'empirique. On passe de la firme-point à une analyse plus en détail des inputs, de leurs allocations, des outputs et de la gestion du marché. Mais, reste toujours le problème qu'il n'existe pas de définition si consensuelle de l'entreprise, du modèle de gouvernance et de ce que l'on en attend.

Marion DIEUDONNÉ

Bibliographie :

Baudry B. (2003), *Économie de la firme*, Repères, La Découverte.

Guerrien, B. (juin 2005). « L'entreprise, une boîte noire », *Alternatives Economiques*, n°237.

Lebraty, J. (1974). Evolution de la théorie de l'entreprise: sa signification, ses implications. *Revue économique*, 1-29. http://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1974_num_25_1_408128

Weinstein, O. (2008). « Quelques controverses théoriques: l'entreprise dans la théorie économique ». *O. Montel-Dumont, Découverte de l'économie: concepts, mécanismes et théories économiques*, 91-95.

Weinstein, O., WILLIAMSON, D. C. A., & DE TRANSACTION, F. E. C. (1995). Les nouvelles théories de l'entreprise. *Coûts de transactions, Economies de droits de propriété, Théorie de l'agence, Routines et apprentissages, Informations et incitations, Entreprise japonaise, entreprise fordienne, Les livres de poches, Librairie Générale Française, Paris.*